contrat-social.com
la lettre n° 15, juillet 2014

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

— en éditorial, Jean Marc Daniel, notre président, nous parle de « l'industrie et des enjeux de croissance » ;

— vous trouverez ensuite le compte rendu des principaux événements de la vie de l'association au second semestre 2014 ; déjeuners, débats…

— puis dans « documents et travaux » : le résumé de la note de conjoncture de juin 2014, la liste et le résumé des principaux extraits de documents qui ont paru susceptibles de vous intéresser ;

— des nouvelles des partenaires ;

— contrat-social en bref ;

— comment nous contacter.

éditorial

industrie et enjeux de croissance

Le ministre du Redressement productif, promu au printemps dernier ministre de l'Économie, est devenu l'homme fort du nouveau gouvernement. Son message : redresser notre industrie, à partir de ce constat que la part des services dans le PIB français n'a cessé d'augmenter depuis les années soixante-dix alors que celle de l'industrie est orientée à la baisse.

La part de l'industrie dans le PIB baisse comme cela avait été le cas auparavant de celle de l'agriculture. C'est une évolution naturelle qui traduit l'amélioration du pouvoir d'achat de la population et l'évolution de la productivité.

L'amélioration du pouvoir d'achat conduit à la diversification de la consommation. Et cette diversification se porte vers des objets ou des produits qui ne sont pas comptabilisés comme des produits industriels. Ainsi, avec le vieillissement de la population et l'amélioration des techniques médicales, le secteur de la santé occupe une place croissante dans le PIB.

Le deuxième facteur est l'évolution de la productivité. Il faut de moins en moins d'heures de travail humain pour produire un même objet. Cela débouche sur une baisse des coûts et in fine une baisse ou une moindre augmentation des prix des produits industriels. Là encore on retrouve un mécanisme que l'on a connu avec l'agriculture. La production industrielle en 20 ans a légèrement augmenté mais son poids dans le PIB a baissé parce que ses prix ont augmenté moins vite que les prix des services et que les revenus. Ces gains de productivité et les baisses de prix relatifs qui en découlent sont une bonne chose car cela améliore le pouvoir d'achat général.

Soyons clairs : l'impact est une baisse de l'emploi industriel. C'est le principe du « grand déversement » décrit dans les années soixante par Alfred Sauvy. Les pays développés ont connu d'abord l'exode rural. Ils connaissent en ce moment une forme d'« exode industriel ».

Il faut s'en réjouir et plutôt se désoler de la lenteur des mutations. Il y a dans ce pays un discours de nostalgie de l'industrie à l'ancienne, des usines avec des cheminées qui fument, des ingénieurs en blouse grise avec une règle à calcul dans leur poche. L'usine de demain sera une chaîne de robots produisant pour peu cher des produits de plus en plus sophistiqués.

La faiblesse de notre situation est le retard que nous prenons dans cette robotisation.

En ce sens, les discours sur la sauvegarde des emplois et leur traduction sous forme de baisses des cotisations sociales sont catastrophiques. Une politique efficace repose sur l'employabilité des acteurs en fonction des emplois de demain et non pas du maintien des emplois d'hier.

L'obsession de l'industrie à l'ancienne masque le fait que si la France est dans la situation des pays développés, sa production industrielle est inférieure à celle de l'Allemagne, mais aussi de l'Italie et du Royaume-Uni. C'est dû au problème majeur de notre économie, qui dépasse le cas de l'industrie : ce problème est celui de notre faible croissance. Cette faible croissance n'est pas imputable à une quelconque désindustrialisation mais à un manque de dynamisme entrepreneurial. À force de matraquer fiscalement les entreprises et de s'évertuer à préserver le passé, on sacrifie l'avenir. Au lieu de baisser les salaires directs ou indirects, on doit baisser le coût de l'investissement, laisser les entreprises utiliser comme elles l'entendent leurs profits et leur permettre de reprendre la course à la croissance au travers notamment de l'innovation.

vie de l'association

déjeuners

Deux déjeuners se sont tenus au cours du second trimestre 2014 dans la poursuite du premier trimestre :

— le 14 mai avec André Masson, directeur de recherche au CNRS et au Laboratoire de Sciences économiques de l'École d'Économie de Paris sur le thème « Les idéologies du social : quelles politiques intergénérationnelles ? ». Auteur de nombreux ouvrages, il a récemment (2011) publié « L'épargnant dans un monde en crise ; ce qui a changé » et (2009) « Des liens et des transferts entre générations ».

— le 3 juin, Jean-Marc Daniel, économiste, professeur à l'École supérieure de commerce et président de Contrat-social, nous a présenté une « vision de la conjoncture économique » insistant au début sur les idées fausses qui perturbent la compréhension de la situation, comme « les banques centrale créent de la monnaie » ou « les grandes entreprises raisonnent en euros » ou encore « l'emploi est la priorité ». Puis il a lancé plusieurs idées sur la concurrence, y compris dans le secteur public, comme dans l'éducation ou la santé, ce qui ne manque pas de susciter des réactions.

Nous espérons bien proposer un programme également attrayant pour le reste de l'année. Nous souhaitons que membres et partenaires soient nombreux à participer à ces déjeuners dont les comptes rendus sont en ligne sur notre site internet.

débats entre membres

Quatre débats ont paru particulièrement intéressants : le premier sur les **dérives possibles des réseaux sociaux**, chaque internaute en arrivant à considérer que sur tout sujet son opinion valait bien celle des autres ; le second sur les **mérites et risques du modèle universitaire nord-américain** ; le troisième sur la **réforme de l'État en France**, l'appel à la privatisation et à la mise en concurrence rencontrant l'adhésion de la majorité, mais pas de tous les intervenants, les « dissidents » en pointant les dangers potentiels dans le secteur des biens tutélaires ; le quatrième est une contribution sur le **chiisme**.

documents et travaux

note de conjoncture synthèse rédigée en juin 2014

Économie mondiale : un certain désenchantement
Toutes les dernières prévisions font apparaître une correction à la baisse de la croissance mondiale : autour de 2,8 % en 2014, 3,4 % en 2015 avec un ralentissement des échanges internationaux qui apparaissent organisés autour de trois grands pôles : États-Unis, Chine et Allemagne/Europe. Le chômage mondial est en progression, ce qui a un impact sur les flux migratoires difficiles à maîtriser, particulièrement en Europe.

France : changer de modèle

Faut-il décliner à nouveau la litanie des voyants économiques qui défilent inexorablement leurs indications défavorables ? La consommation des ménages reste peu dynamique ; la production industrielle se relève difficilement ; la France continue à détruire des emplois ; le PIB par habitant décroche par rapport à de nombreux pays…

La réduction des dépenses publiques et la mise en œuvre du pacte de compétitivité seraient les premières mesures indispensables mais elles tardent à être mises en œuvre. Au-delà des réformes économiques, c'est un changement de mentalité s'appuyant sur une volonté et une politique clairement exprimées qui serait nécessaire.

Europe : très faible croissance prolongée
La croissance est de retour : environ 1,1 % en 2014, de 1,5 à 1,8 % en 2015 mais la zone Euro ne brille pas par son dynamisme avec de fortes inégalités entre pays. Les récentes élections européennes illustrent bien les divergences. Le futur président de la Commission devra mener de difficiles négociations avec les États-Unis sur le traité transatlantique, ce qui fera ressortir les nombreux sujets de désaccords particulièrement avec le Royaume-Uni qui cherchera à marchander son maintien au sein de l'Union européenne.

États-Unis : une reprise qui se confirme
La chute de l'activité a été brutale au cours du premier trimestre de 2014. Si un ralentissement peut être envisagé, toutefois la reprise ne paraît pas à ce jour remise fondamentalement en cause.

Pays non occidentaux : vers un ralentissement
La Banque mondiale a abaissé ses prévisions de croissance pour les pays émergents : 5 % en 2014, 5,5 % en 2015. Grâce à leur dynamisme, ceux-ci continuent néanmoins à étendre leur influence dans le monde.

De son côté, la Chine enregistre une légère baisse de régime mais à un niveau enviable de 7,5 %. Cette croissance à tout prix pourra-t-elle se poursuivre compte tenu de ses conséquences internes ? Par ailleurs, sa volonté d'imposer sa puissance à l'extérieur ne risque-t-elle pas à terme d'avoir de lourdes conséquences ?

Marchés de capitaux et banques : en attente grâce à l'abondance des liquidités
La FED a maintenu le rythme de réduction de son programme d'assouplissement monétaire tout en laissant ses taux inchangés tandis que la BCE a lancé une série de mesures pour relancer la croissance. Tout ceci devrait peser favorablement sur les marchés de taux et maintenir les marchés actions à leur niveau actuel.

De leur côté, les banques européennes sont fortement pressées de contribuer au financement de l'économie. Quant à « l'affaire BNP Paribas », elle révèle les différences d'approche entre les États-Unis et l'Europe, pose le problème de l'ambiguïté du statut du dollar, de l'utilisation de la régulation et du droit américain…

En conclusion, une croissance réelle mais qui ralentit dans l'ensemble du monde allant des États-Unis aux pays émergents, une zone Euro sans dynamisme, une France à l'arrêt, des marchés apparemment en attente.

Les notes de conjonctures sont en ligne sur notre site. La dernière livraison est réservée aux membres de Contrat-social.

extraits

Au cours du deuxième trimestre 2014, les extraits des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux membres de Contrat-social (les numéros entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux chapitres du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les extraits étant réservés aux membres) :

« **Tradition religieuse des pays européens** », *Futuribles*, avril 2013. Un rappel, peut-être utile, de la composition et de la diversité de l'ensemble européen [24-93].

François Vatin, « Expansion et crise de l'université française », *Commentaire*, automne 2012. Bel exemple des difficultés (et des résistances) que montrent nos institutions à s'adapter à un monde qui change [32-22].

Antoine Jeancourt-Galignani, « Le lancinant déficit de l'Assurance maladie », *Commentaire*, printemps 2014. L'auteur est un homme sérieux et compétent. Sa thèse : la concurrence pousse à l'amélioration des gestions. Pourtant l'exemple américain semble montrer que, dans le domaine de la santé, la concurrence (de principe) peut aller de pair avec des coûts extravagants [35-9].

Pascal Lamy, *Quand la France s'éveillera*, Odile Jacob, 2014. La vision d'un monde définitivement mondialisé est une conviction bien connue de l'auteur. Il n'est pas certain, étant donné son parcours, qu'il perçoive à quel point notre état a et aura du mal à concevoir, faire

approuver et appliquer des réformes. Notre système étatique reste encore bien éloigné d'un management efficace, même si, petitement, l'expérimentation, par exemple a progressé [41-18].

Philippe Cury, « Pour une gestion durable des pêches, Responsabilité et environnement », *Annales des Mines*, avril 2013. La gestion de la pêche en Europe et en France a été catastrophique. À la surpêche des décennies passées a succédé la phase actuelle où les recettes de la plupart des pêcheurs sont devenues insuffisantes. On peut s'étonner de voir que le maire du plus grand port de pêche français, Boulogne sur mer, Frédéric Cuvillier, ministre des transports, de la mer et de la pêche dans le gouvernement précédent ait été nommé secrétaire d'état, pour les mêmes domaines, dans l'actuel gouvernement [22-36].

Mahnaz Shirali, « Le mystère du khomeynisme », *Le Débat*, avril 2014. L'auteur de l'article a des positions clairement hostiles au régime iranien actuel. Mais il rappelle des faits et des propos tenus qui semblent incontestables. Il aurait été souhaitable qu'un rappel des oppositions entre chiisme et sunnisme accompagne ce document mais voir à ce sujet un texte diffusé par Alain Raab. On peut regretter que le rejet du régime par conviction idéologique ou en raison de sa désastreuse gestion de l'économie n'ait pas été plus développé [24–96].

Jean-Claude Angoulvant, « Pour l'instauration d'un vrai système de santé », *Futuribles*, mai 2014. Il s'agit des extraits d'un article très dense rédigé par notre ami Jean-Claude Angoulvant. Il est en phase avec un autre article du professeur Khayat, lui aussi membre de Contrat-social. Si on devait résumer d'une phrase leurs réflexions, nous dirions que le parcours de soins du patient, mené à sa guise et comportant des relations individuelles avec des médecins non (ou mal) coordonnés entre eux, le tout couvert par l'assurance maladie, n'est plus viable depuis longtemps et que ses défauts vont s'aggraver, notamment avec le vieillissement de la population. Nos dépenses de santé croissent à un taux supérieur d'un peu plus de 2 % de celui du PIB [35-10].

Le transport maritime. Coup de projecteur sur une activité qui contribue à la mondialisation [23-53].

« **China's pollution problem** », *Fortune*, avril 2014. On sait bien que les grandes villes, et notamment les villes chinoises, sont soumises à des pollutions, mais cet article donne des précisions hallucinantes sur la situation à Pékin [22-35].

Isabelle Dautresme, « Quand les fonds investissent l'enseignement supérieur (français) », L'*Étudiant*, janvier 2014. La fraction de l'enseignement qui est passée sous contrôle de fonds de placement et encore réduite mais le mouvement rend perplexe ; ou plutôt : n'est-il pas un signal de plus qu'un pays comme le nôtre, volens nolens, est bien forcé de jouer le jeu de la mondialisation ? Les grandes entreprises d'origines françaises le sont-elles encore ? Avec un actionnariat largement détenu par les fonds, des sièges sociaux déplacés hors de France... Il faut, sans doute, s'y faire [32-23].

« **Repenser la fiscalité internationale** », *L'Observateur de l'OCDE*, 2013. La lutte d'états endettés contre les fraudes et les "optimisations" fiscales aura été longue à démarrer. Elle n'est pas au bout de ses peines mais des pas importants semblent avoir été franchis et la mise en accusation de la BNP est un signal fort donné aux banques. L'efficacité des sanctions économiques, dont on aura longtemps douté, devrait en être renforcée alors que, déjà, elles touchent très sérieusement un pays comme l'Iran [24-97].

Charles Le Lien, « Croissance : l'idolâtrie du chiffre », *Revue politique et parlementaire*, octobre 2012. Des réflexions sur les chiffres utilisés dans les commentaires économiques et des remarques qui vont au-delà des chiffres. Une observation : la réduction des dépenses publiques a évidemment pour effet de réduire la croissance du PIB si elle se produit sans baisse d'impôts, mais elle peut parvenir à l'accélérer si l'argent rendu aux ménages et aux entreprises est bien utilisé [21-33].

Ukraine. Trois points de vue bien différents sur ce sujet d'actualité. Ils peuvent contribuer à éclairer ce conflit si complexe [21-34].

nouvelles des partenaires

Nous avons signé le 13 juin 2014 l'accord de partenariat avec les Vigilants et nous avons commencé à réfléchir ensemble aux coopérations possibles, et notamment, dans un premier temps, à l'amélioration de la diffusion de l'information et des documents.

Nous avons appris le décès de Marc Ullmann, l'un des fondateurs, longtemps le co-président et toujours l'un des animateurs du Club des Vigilants. À nos partenaires, nous

présentons toutes nos condoléances.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité. un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de déjeuners-débat que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.

2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'extraits de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.

3. Tous les deux mois, une note de conjoncture s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.

4. Nous publions une lettre trimestrielle destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.

5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.

6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.

7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les, mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

comment nous contacter

Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.
Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.